Saisie des questions parlementaires

Visualisation

Question écrite (05/06/2024)

Situation des établissements de santé privée de Haute-Savoie

Mme Sylviane Noël attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention sur situation dans laquelle se trouvent les établissements de santé privée de la Haute-Savoie.

Après le choc causé par la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les difficultés qui touchent les établissements de santé privée n'ont fait que croître.

Les impacts de la crise économique marquée par une inflation hors normes sur l'équilibre financier de ces établissements n'ont pas été compensés à la hauteur des enjeux ce qui les a entrainés dans un cercle vicieux les poussant presque à travailler à perte.

A l'occasion de la récente campagne tarifaire qui est venue augmenter les ressources de l'hôpital public à hauteur de 4,3 % et les faire stagner à 0,3 % pour son homologue privé, une différenciation de traitement inédite a été constatée bien qu'assumée par l'Etat en raison du dynamisme du secteur hospitalier privé.

A ce jour, 90 % des ressources financières de l'hospitalisation privée sont déterminées par des tarifs fixés par l'Etat. De ce fait, les établissements n'ont aucune marge de manœuvre financière ce qui accentue considérablement leurs déficits au regard de la progression de l'inflation dans notre pays.

Pour les seuls établissements privés, le déficit serait passé de 25 à 40 % entre 2021 et 2023 .

En ce qui concerne plus particulièrement la Haute-Savoie, la clinique générale d'Annecy représente près de 600 emplois directs et indirects et se dirige pour l'année en cours vers une situation économique qui ne lui permettra pas de développer de nouvelles activités attendues par nos concitoyens ni même d'investir dans des actions de modernisation de ses locaux ou d'accompagner l'évolution des techniques médicales.

Aujourd'hui, le système d'hospitalisation privée est affaibli et cela a des répercussions sur toute la chaine de santé du territoire.

A l'heure où nos concitoyens, notamment dans le département de la Haute-Savoie où il est très difficile pour eux d'accéder aux soins, expriment de fortes inquiétudes sur le fonctionnement de notre système de santé, et à l'heure où toutes les enquêtes montrent qu'ils ont largement perdu confiance dans son fonctionnement optimal, les récentes positions du Gouvernement officialisent une nouvelle étape dans la détérioration de notre système de soins.

En outre, sans action sur ce dossier, la menace de restructuration et d'arrêt d'activité est réelle et cela impactera de manière concrète les établissements les plus fraciles.

Aussi, Madame la Sénatrice souhaiterait savoir si le Gouvernement entend réviser les arbitrages de la campagne tarifaire 2024 afin qu'une solution puisse être proposée à l'ensemble des établissements concernés.

À propos des cookies

Bienvenue! Ce site utilise des cookies pour la lecture de vidéos embarquées et pour mesurer la fréquentation afin de pouvoir améliorer son fonctionnement et son administration.

Tout accepter

Tout refuser

Personnaliser